



Mardi le 5 mai 2015

À la session régulière du Conseil de la Municipalité d' Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 19H00, au 15, avenue Palmer (Bureau municipal), et à laquelle sont présent Son Honneur le Maire Monsieur GRAHAM HAWLEY; mesdames les Conseillères JENNIFER VADNEAU, VICKY DUBEAU, NANCY DAGENAIS et Messieurs les Conseillers JACQUE GAUTHIER, CLAUDE PICHÉ, MAURICE LAFLEUR tous formant quorum sous la présidence du Maire.

La Directrice générale Madame ANDREA LAFLEUR est aussi présente.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

The Mayor welcomes those present, after establishing a quorum opens the session.

44-05-2015

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER CLAUDE PICHÉ
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

Adoption de l'ordre du jour avec ajouts à « **Divers** »

1. Maire M. Graham Hawley :
2. Siege #1 M. Maurice Lafleur:
3. Siege #2 Mme Nancy Dagenais:
4. Siege #3 Mme Jennifer Vadneau: OUI
5. Siege #4 Mme Vicky Dubeau:
6. Siege #5 M. Claude Piché:
7. Siege #6 M. Jacque Gauthier: OUI

Directrice Générale Andrea Lafleur :

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

45-05-2015

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la réunion régulière du conseil le 8 avril 2015 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

46-05-2015

ATTENDU QUE la municipalité d'Otter Lake à passer une résolution a la réunion du 8 avril 2015 portant le numéro 39-04-2015 pour s'engager à fermer la partie du chemin Polish Hills désigné comme étant le lot 5 667 390 à partir du 8 avril 2015, et de vendre la partie à Brian McMahon, propriétaire de 534 chemin Polish Hills, pour la somme de \$1, comme prescrit à l'article 6.1 du Code Municipal du Québec. Le nouveau propriétaire est responsable de tous les frais de transfert et des frais de notaire pour la publication de la vente.

ATTENDU QUE la transaction à besoin d'être signer au notaire par un responsable de la Municipalité d'Otter Lake

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JENNIFER VADNEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake nomme Andrea Lafleur, Directrice générale, pour signer les documents nécessaire pour procéder avec la vente au bureau du notaire

Adopté

47-05-2015

ATTENDU QUE le comité du centre récréatif, le comité d'Age D'Or et le département d'incendie on travailler ensemble pour produire un évènement Meurtre et Mystère au centre récréatif le 2 mai 2015 pour lever des fonds pour maintenir le bâtiment

ATTENDU QUE l'évènement a été un grand succès et des sommes d'argent ont été soulevés

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER NANCY DAGENAI
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

QUE la municipalité d'Otter Lake accepte le montant de 2179.20\$ qui était donné à la municipalité pour aider avec les couts d'opérer la salle. La municipalité enverra des lettres pour remercier toute les organisations pour leur contribution.

Adopté

48-05-2015

ATTENDU QUE : La municipalité a reçu des argents dans le programme TEQM 2014-2018 pour creuser des fossés et mettre du gravier sur le chemin Mountview

ATTENDU QUE : La municipalité à choisis quatre personnes pour faire le transport:

Herbie Zacharias	1 camion	Max. \$3000.00 taxe inclus
Larry Kluke	1 camion	Max. \$1500.00 taxe inclus
Morin Sable & Gravier	1 camion	Max. \$6000.00 taxe inclus
Doug Zacharias Camionnage	1 camion	Max. \$7500.00 taxe inclus

**IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

ET RÉSOLU QUE : La municipalité d'Otter Lake autorise un montant de 18,000.00\$ taxe inclus pour le transport de matériels requis pour les travaux sur Mountview. (Les fournisseurs seront payés selon le tableau établi par le Ministère de Transport Québec)

Adopté

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

49-05-2015

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER CLAUDE PICHÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité d'Otter Lake achète des ponceaux de Dale's Home Hardware a un montant de 19,818.40\$ taxe inclus pour compléter les projets dans le programme TECQ 2014-2018.

Adopté

50-05-2015

ATTENDU QUE : La municipalité a reçu des argents dans le programme TEQM 2014-2018 pour faire des travaux de fossés sur le chemin Mountview, 1.3 kilomètres de fossés chaque bord du rue

ATTENDU QUE : La municipalité à demander deux compagnies, Camionnage Doug Zacharias et Transport Maurice Morin de soumissionner sur le prix du travail (numéro de soumission 01-2015)

ATTENDU QUE : La municipalité à reçu les prix suivants (avant taxes) :

Camionnage Doug Zacharias:	3000.00\$
Transport Maurice Morin:	2565.00\$

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER VICKY DUBEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

ET RÉSOLU QUE : La municipalité d'Otter Lake engage Maurice Morin Transport pour complété les travaux.

Adopté

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

51-05-2015

ATTENDU QUE : La municipalité a reçu des argents dans le programme TEQM 2014-2018 pour mettre du gravier sur le chemin Mountview, 1.3 kilomètres (1325 tonnes approx.)

ATTENDU QUE : La municipalité à demander deux compagnies, Campbell's Bay Ciment et Morin Sable & Gravier de soumissionner sur le prix du matériel (numéro de soumission 02-2015)

ATTENDU QUE : La municipalité à reçu les prix suivants (avant taxes) :

Campbell's Bay Ciment:	6.90\$ par tonne
Morin Sable & Gravier:	6.55\$ par tonne

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER MAURICE LAFLEUR
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

ET RÉSOLU QUE : La municipalité d'Otter Lake achète le gravier de Morin Sable & Gravier pour le chemin Mountview.

Adopté

52-05-2015

ATTENDU QUE : La municipalité a reçu des argents dans le programme TEQM 2014-2018 pour remplacer deux ponceaux sur le chemin Beaudoin (16 pouces par 30 pieds et 24 pouces par 30 pieds)

ATTENDU QUE : La municipalité à demander deux compagnies, Herbert Zacharias et Larry Kluke de soumissionner sur le prix du travail (numéro de soumission 03-2015)

ATTENDU QUE : La municipalité à reçu les prix suivants (avant taxes) :

Herbert Zacharias:	1920.00\$
Larry Kluke:	AUCUN SOUMISSION

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JENNIFER VADNEAU
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

ET RÉSOLU QUE : La municipalité d'Otter Lake engage Herbert Zacharias pour compléter les travaux sur le chemin Beaudoin

Adopté

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

53-05-2015

ATTENDU QUE : La municipalité à décider d'engager un nouveau employé saisonnier

ATTENDU QUE : La municipalité à passer des entrevue le 30 avril 2015

ATTENDU QUE : La municipalité avec l'aide du contremaitre de route on prit décision sur le meilleur candidat pour le poste

**IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

ET RÉSOLU QUE : La municipalité d'Otter Lake engage M Jamie Kluke pour combler le poste de saisonnier. L'employé débutera le 11 mai 2015 pour une période de 6 mois avec une période probatoire de 3 mois. Salaire de 16.00\$ l'heure, 40 heures par semaine.

Adopté

54-05-2015

ATTENDU QUE :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 a 2018;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

**IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER MAURICE LAFLEUR
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent a elle;
- La municipalité s'engage à être seule responsable et s dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et couts de toutes

La version française est la version officielle - The French version is the official version

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

sortes ayant comme fondement une blessure infligée a une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés a des biens ou la perte de biens attribuable a un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe a la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- La municipalité s'engage a réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé a 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Adopté

Divers

Maire M. Graham Hawley:

Siege #1 M. Maurice Lafleur:

Siège #2 Mme Nancy Dagenais:

Siège #3 Mme Jennifer Vadneau :

Subvention MADA

Lettre subvention Agri-Esprit

Siège #4 Mme Vicky Dubeau:

Siège #5 M. Claude Piché:

Siège #6 M. Jacque Gauthier:

Club Quad

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

Information aux membres du Conseil

- Rapport de l'inspecteur en bâtiment
 - Rapport du maire
 - Rapport du chef pompier
-

Correspondance / Correspondence

- | | |
|--------------------|--------------------------|
| 1. Gaston Larouche | Charges eau |
| 2. Vince Accardi | 4 roue ch. Stephens |
| 3. Jerry Dubeau | Eau 475 ch Prince Arthur |
| 4. Rhonda Morrison | Bikes in the Bay |
| 5. Emily Quaile | Eau 26 Farrell |
-

55-05-2015

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que les comptes soient payés

Adopté

CERTIFICATS DES FONDS DISPONIBLES POUR LES COMPTES :

Je soussigné, Andrea Lafleur, directrice générale, certifie par les présentes, qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses au total de 76,846.83\$ ont été projetées.

Signé à Otter Lake, Québec
Ce 5^{ie} jour de mai 2015.

Andrea Lafleur, Directrice générale

MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

Procès verbal / Minutes

Comptes à payer:	76,846.83 \$
Factures prépayées:	0.00 \$
Salaires élus et employés:	25,101.91 \$
Totale :	101,948.74 \$

Période de questions 30 minutes

56-05-2015

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER JACQUE GAUTHIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la réunion soit levée a 19H38.

Adopté

GRAHAM HAWLEY, Maire

ANDREA LAFLEUR, Directrice générale